

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Chul : une caravane de consultations médicales spécialisées du 12 au 22 avril prochain

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

SUR instructions du Premier ministre Alain-Claude Bilie-by-Nze, qui a récemment exhorté les professionnels de santé à rapprocher davantage les soins des populations, le Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul) organise, du mardi 12 au samedi 22 avril prochain, une caravane de consultations médicales spécialisées et de prise en charge gratuites.

Organisée au bénéfice des habitants du Grand Libreville, cette opération englobe l'ensemble des services au sein du Chul : médecine générale, ophtalmologie, néonatalogie, neurologie, cardiologie, dermatologie, chirurgie

(générale, viscérale, vasculaire), gynécologie, pédiatrie, etc.

Gabonais, expatriés, assurés ou non à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) sont concernés par ces 10 jours de médecine de proximité. "Les services du Chul vont fonctionner normalement, jusqu'à 13 h 30. De 14 à 17 heures, ils vont se consacrer aux consultations gratuites", a expliqué, hier, Dr Marie-Thérèse Vane Ndong Obiang, directrice générale, au cours d'un point- presse.

Sauf que, précise-t-elle, les non-assurés à la Cnamgs se chargeront eux-mêmes du règlement des factures liées aux examens de laboratoires ou de radiologie ainsi qu'aux prescriptions médicales. Néanmoins, les consultations

resteront gratuites pour tout le monde.

"Je voudrais rendre un hommage au président de la République et au chef du gouvernement qui ont disponibilisé les ressources nécessaires à l'organisation de cette caravane. Je loue également le volontariat et le sacrifice des équipes médicales mobilisées à cet effet. J'exhorte aussi les populations à beaucoup de discipline pour éviter des bousculades inutiles. Qu'elles soient rassurées que tout le monde sera reçu. Par contre, que les mineurs et les personnes âgées soient accompagnés", a-t-elle insisté.



Marie-Thérèse Vane Ndong Obiang, directrice générale du CHUL, donnant les contours de la mission médicale de proximité prévue du 12 au 22 avril 2023.

Le clin d'œil de *lybek*



Consulat du Bénin : les commerçantes béninoises édifiées sur la réglementation gabonaise

PMM
Libreville / Gabon

LE consul honoraire du Bénin au Gabon, Youssouf Moroya, poursuit ses échanges avec ses compatriotes résidant au Gabon. Après sa rencontre de sensibilisation tenue il y a quelques jours avec les conducteurs de taxis béninois, le tour était revenu aux femmes commerçantes de répondre à son appel, le lundi 3 avril à Libreville. Il les a sensibilisées sur les normes et réglementations gabonaises avant de les interpellé sur leur comportement.

Fortement représentées dans le secteur du commerce, ces dernières tiendraient, selon des plaintes, des propos injurieux à l'endroit de leur clientèle. Indigné par ce genre de comportement, Youssouf Moroya les a rappelées à l'ordre, indiquant que "l'injure publique est condamnable en territoire gabonais. La



Le consul honoraire du Bénin s'adressant à ses compatriotes.

communauté béninoise, où qu'elle soit, doit être exemplaire et respecter les lois régies par les pays qui les accueillent". Autre point évoqué au cours des échanges, l'exploitation et le travail des enfants. Cette pratique condamnée par la loi gabonaise serait visiblement répandue chez les femmes béninoises. " Le Gabon ne connaît pas cette culture. Tous ceux qui ont des

enfants qui les aident dans les tâches doivent faire l'effort de les scolariser", a poursuivi Youssouf Moroya.

Les rencontres de sensibilisation initiées par le consul honoraire du Bénin devraient se poursuivre, d'autant que Youssouf Moroya entend promouvoir les valeurs du vivre-ensemble, de solidarité et de partage au sein de la communauté béninoise.